



SESSION
16/12/2024

Envoyé en préfecture le 17/12/2024
Reçu en préfecture le 17/12/2024
Publié le 18 DEC. 2024
ID : 007-210703195-20241216-DELIB2024_116-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exercice : 29
Présents : 17
Absents : 2
Votants : 27

Pour : 23
Abstention : 1
Oppositions : 3

Quorum : 15

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le seize décembre dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du dix décembre 2024 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents (17) : MM. Bayle, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Faure-Pinault, Galiana, Garraud, Guillot, Laville, Lorenzo, Mazellier, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Excusés avec pouvoir (9) : M. Bornes (pouvoir à Mme Bayle), Mme Curtius (pouvoir à M. Noël), M. Dersi (pouvoir à Mme Mazellier), Mme Gaillard (pouvoir à M. Boukal), M. Gleyze (pouvoir à Mme Lorenzo), M. Griffe (pouvoir à Mme Segueni), M. Jouve (pouvoir à Mme Faure-Pinault) ; M. Mazeyrat (pouvoir à Mme Tolfo), M. Michelin (pouvoir à M. Peverelli), M. Vallon (pouvoir à Mme Valla).

Absentes (2) : Mmes Gaillard et Keskin.

Secrétaire : Mme Segueni

Objet : Décision Modificative N°2 – Budget annexe Assainissement

Vu la délibération du Conseil municipal n°2024-037 en date du 8 avril 2024, approuvant le budget primitif 2024 – budget annexe assainissement de la commune ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2024-071 en date du 8 juillet 2024, approuvant la décision modificative N°1 du budget annexe assainissement de la commune

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DÉCIDE de procéder à des virements de crédits pour couvrir certaines opérations budgétaires, d'où les modifications suivantes :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
21532 (21) : Réseaux d'assainissement	2 100,00	28153 (040) : Installations à caractère spécifique	2100,00
	2 100,00		2 100,00

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 18 DEC. 2024

S²LOW

ID : 007-210703195-20241216-DELIB2024_116-DE

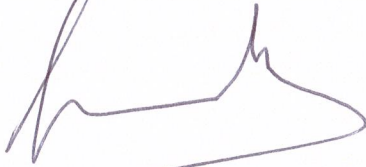
FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
61523 (011) : Réseaux	- 2 100,00		
617 (011) : Etudes et recherches	- 7 750,00		
6215 (012) : Personnel affecté par collectivité de rattachement	22 100,00		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	2 420,00		
66112 (66) : ICNE de l'exercice N-1	5 330,00		
673 (67) : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	- 22 100,00		
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	2 100,00		
	0,00		0,00

Total Dépenses	2 100,00	Total Recettes	2 100,00
-----------------------	-----------------	-----------------------	-----------------

Pour extrait conforme

Le Maire,



Olivier PEVERELLI



Le Secrétaire de séance,



Nadia SEGUENI